

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 03/11/2022

Révision : 0001REACHSO+-3-CLP du

PARFUM FLEUR ORANGER - 4PA00004

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

03/11/2022

1.1. Identification de produit

Nom du produit : PARFUM FLEUR ORANGER
Numéro C.A.S : N.A.
Numéro EINECS : N.A.
Code douanier 33 02 90 90
Nature du produit : mélange de matières premières parfumantes

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : LATITUDE NATURE
6 RUE GUTENBERG
PA DE TOURNEBRIDE
44118 LA CHEVROLIERE FRANCE
Tél. : 00 33.2 72 17 77 90
Email : info@latitudenature.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS : Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

(L'ÉligationCLP)

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 03/11/2022

PARFUM FLEUR ORANGER - 4PA00004

Révision : 0001REACHSO+-3-CLP du
03/11/2022

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification GHS : Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

(L'ÉgislationCLP)

Mention d'avertissement : ATTENTION

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau



2.3. Autres dangers

Le mélange contient les 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC), publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH (<http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>) suivantes:

Aucune

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du Règlement REACH (CE) n° 1907-2006.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

3.2. Mélanges

Substances	C.A.S	EINECS	Symbole danger	Pourcentage %
Linalool	78-70-6	201-134-4	ED12, SCI2, SS1B - H315, H317, H319	[10-15]
Linalyl acetate (No REACH : 01-2119454789-19-****)	115-95-7	204-116-4	ED12, SCI2, SS1B - H315, H317, H319	[5-10]

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 03/11/2022

PARFUM FLEUR ORANGER - 4PA00004

Révision : 0001REACHSO+-3-CLP du
03/11/2022

Methyl anthranilate (No REACH : 01-2120478941-44-****)	134-20-3	205-132-4	EDI2 - H319	[5-10]
Phenylethyl alcohol	60-12-8	200-456-2	ATO4, EDI2 - H302, H319	[5-10]
Hydroxycitronellal (No REACH : 01-2119973482-31-****)	107-75-5	203-518-7	EDI2, SS1B - H317, H319	[0-5]
Nerol	106-25-2	203-378-7	EDI2, SCI2, SS1B - H315, H317, H319	[0-5]
Geranyl acetate (No REACH : 01-2119973480-35-****)	105-87-3	203-341-5	EHC3, SCI2, SS1B - H315, H317, H412	[0-5]
Myrcene (No REACH : 01-2119514321-56-****)	123-35-3	204-622-5	AH1, EDI2, EHA1, EHC2, FL3, SCI2 - H226, H304, H315, H319, H400, H411	[0-5]
Neryl acetate	141-12-8	205-459-2	SS1B - H317	[0-5]
Ocimene (3,7-Dimethyl-1,3,6-octatriene) (No REACH : 01-2120739475-47-****)	13877-91-3	237-641-2	AH1, EHA1, EHC2, FL3, SCI2 - H226, H304, H315, H400, H411	[0-5]
beta-Pinene	127-91-3	204-872-5	AH1, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B - H226, H304, H315, H317, H400, H410	[0-5]
Geraniol (No REACH : 01-2119552430-49-****)	106-24-1	203-377-1	EDI1, SCI2, SS1 - H315, H317, H318	[0-5]
Butylated hydroxytoluene	128-37-0	204-881-4	EHA1, EHC1 - H400, H410	[0-5]
beta-Caryophyllene (No REACH : 01-2120745237-53-****)	87-44-5	201-746-1	AH1, SS1B - H304, H317	[0-5]
cis-beta-Ocimene	3338-55-4	222-081-3	AH1, EHA1, EHC2, FL3, SCI2 - H226, H304, H315, H400, H411	[0-5]
Limonene	5989-27-5	227-813-5	AH1, EHA1, EHC3, FL3, SCI2, SS1B - H226, H304, H315, H317, H400, H412	[0-5]

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux : Rincage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes)

puis lavage avec une lotion oculaire type DacryosÈrum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Consulter un médecin et lui montrer l'étiquette.

Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 03/11/2022

PARFUM FLEUR ORANGER - 4PA00004

Révision : 0001REACHSO+-3-CLP du
03/11/2022

5.1. Moyens d'extinction

CO2, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 03/11/2022

PARFUM FLEUR ORANGER - 4PA00004

Révision : 0001REACHSO+-3-CLP du
03/11/2022

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer.
Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection des yeux / du visage :

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN 166.

Protection des mains :

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))

Caractéristiques recommandées :

- Gants imperméables conformes à la norme NF EN374

Protection du corps :

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 03/11/2022

PARFUM FLEUR ORANGER - 4PA00004

Révision : 0001REACHSO+-3-CLP du
03/11/2022

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Odeur :	Caractéristique
Aspect :	Liquide
Couleur :	Jaune p,le ≠ jaune
Point Éclair en =C :	>100
Solubilité :	50% dans Éthanol 96%vol
Indice de réfraction @ 20=C :	[1.451 ; 1.471]
Densité relative (d20/20) :	[0.889 ; 0.909]

9.2. Autres informations

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Réactions dangereuses : pas de réactions dangereuses connues.

10.2. Stabilité chimique

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

10.4. Conditions à éviter

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

10.5. Matières incompatibles

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former: Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Estimation toxicité aigue du mélange (calcul):

LD50 Oral : 4164 mg/kg 7 % unknown
LD50 Dermal : >5000 mg/kg 8 % unknown

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 03/11/2022

PARFUM FLEUR ORANGER - 4PA00004

Révision : 0001REACHSO+-3-CLP du
03/11/2022

LD50 Inhalation : 24 mg/kg 8 % unknown

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

12.4. Mobilité dans le sol

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

12.6. Autres effets néfastes

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

13. ELIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

Déchets:

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR : NON REGLEMENTE

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 03/11/2022

PARFUM FLEUR ORANGER - 4PA00004

Révision : 0001REACHSO+-3-CLP du
03/11/2022

IMDG:NON REGLEMENTE
IATA:NON REGLEMENTE

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA:NON REGLEMENTE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA:NON REGLEMENTE

14.4. Groupe d'emballage

ADR : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA:NON REGLEMENTE

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : NON REGLEMENTE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les réglementations suivantes ont été prises en compte:

- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 618/2012
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 487/2013
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 758/2013
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 944/2013
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 605/2014
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 1297/2014
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 2015/830

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 03/11/2022

PARFUM FLEUR ORANGER - 4PA00004

Révision : 0001REACHSO+-3-CLP du
03/11/2022

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des points modifiés : 3.2

version C

Phtalates

PARFUM BOUGIE FLEUR ORANGER – 4PA00004

Nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune de ces substances.

Nous ne testons pas nos parfums spécifiquement pour la présence de ces substances, leur absence est basée sur notre connaissance des matières premières utilisées et sur le fait qu'elles n'aient pas été ajoutées intentionnellement.

Une substance est considérée comme absente si sa concentration est $<0,001$ % dans le concentré de parfum.

Substances CMR selon l'Annexe VI du CLP

PARFUM BOUGIE FLEUR ORANGER – 4PA00004

Nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune de ces substances.

Nous ne testons pas nos parfums spécifiquement pour la présence de ces substances, leur absence est basée sur notre connaissance des matières premières utilisées et sur le fait qu'elles n'aient pas été ajoutées intentionnellement.

Une substance est considérée comme absente si sa concentration est <0,001 % dans le concentré de parfum.

Substances CMR**PARFUM BOUGIE FLEUR ORANGER - 4PA00004**

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthétique	%Total
Benzaldehyde (REP 2)	100-52-7	0,0050	0,0059	0,0109
p-Cymene (REP 2)	99-87-6	0,0050	-	0,0050
delta-3-Carene (REP 2)	498-15-7	0,0500	-	0,0500
gamma-Terpinene (REP 2)	99-85-4	0,0250	-	0,0250
	%Total	0,0850	0,0059	0,0909

La limite de détection communément admise est de 10 ppm. « - » = < 10 ppm.

Ces informations sont données au mieux de nos connaissances à la date d'édition du présent document.